



Fonds Collectif pour le climat et la transition écologique à la Fondation du Grand Montréal

La Fondation du Grand Montréal (FGM) souhaite créer un Fonds Collectif dont l'objectif est d'accélérer la lutte contre les changements climatiques, l'adaptation et la résilience, ainsi que la transition écologique dans la grande région de Montréal.

À travers ce Fonds, la FGM poursuit quatre objectifs stratégiques :

- Renforcer les capacités et mobiliser l'écosystème des organisations et des groupes citoyens actifs dans tous les domaines liés à la transition écologique;
- Accroître le financement disponible pour les initiatives de lutte aux changements climatiques et de transition écologique dans le Grand Montréal;
- Rassembler les ressources philanthropiques montréalaises derrière les objectifs climatiques et environnementaux du Grand Montréal pour accroître leur portée et leur impact;
- Soutenir des initiatives structurantes ou innovantes ayant un important potentiel d'impact.

Contexte : Montréal se mobilise pour le climat et la transition écologique

À travers le monde, les grandes métropoles sont devenues des laboratoires vivants pour définir les solutions de transition écologique de demain, et Montréal est à l'avant-garde de ce mouvement. De nombreuses initiatives écologiques y ont émergé au cours des dernières années, créant un écosystème diversifié. Malgré ce dynamisme, les sources de financement demeurent insuffisantes, fragmentées ou trop peu flexibles pour permettre l'émergence et la mise à l'échelle d'innovations à travers le territoire.

En 2019, le secteur philanthropique s'est mobilisé pour appuyer les objectifs de lutte contre des changements climatiques de Montréal. C'est ainsi que plusieurs institutions et fondations philanthropiques montréalaises (Trottier, ECHO, Bronfman, McConnell, Caisse de dépôt et placement du Québec) se sont associées à la Ville de Montréal, à la Fondation David Suzuki et au C40 dans l'élaboration d'un plan climat. Plusieurs autres fondations ont démontré un intérêt pour cette initiative, qui a démontré le potentiel d'une collaboration du secteur philanthropique en matière de climat et de transition écologique.

La Ville de Montréal et le gouvernement du Québec publieront sous peu leurs plans de lutte aux changements climatiques pour atteindre des cibles ambitieuses d'ici 2030. Bien que l'action gouvernementale soit la clé de l'atteinte de ces cibles, l'action philanthropique et communautaire jouera un rôle essentiel en appui. D'ici l'échéance de 2030, nous devons rapidement mobiliser et coordonner nos ressources pour obtenir un impact maximal à très court terme.

Contact:

Karel Mayrand
Président-directeur général
karel.mayrand@fgmtl.org
fgmtl.org

Les volets du Fonds Collectif sur le climat et la transition écologique à la FGM

Les volets suivants sont proposés pour le Fonds Collectif, dont les critères détaillés et conditions d'admissibilité seront définis ultérieurement.

- Volet 1 : Projets visant la réduction des émissions de GES et la lutte aux changements climatiques;
- Volet 2 : Projets visant l'adaptation aux changements climatiques, la protection des milieux naturels, le verdissement et les infrastructures naturelles;
- Volet 3 : Projets visant la sensibilisation, la mobilisation et l'engagement citoyens et communautaires;
- Volet 4 : Recherches, collectes de données, rapports ou études visant à combler des besoins du milieu;
- Volet 5 : Projets structurants hors-catégorie.

À noter que tout partenaire du Fonds pourra diriger sa contribution vers l'un ou l'autre des volets prioritaires, ou contribuer sans restriction.

Le rôle de la Fondation du Grand Montréal

Sous l'impulsion d'un nouveau leadership, la Fondation du Grand Montréal a l'intention d'être l'un des fers de lance de la lutte aux changements climatiques et de la transition écologique dans le Grand Montréal. C'est pourquoi elle investira 500 000 \$ pour lancer ce nouveau Fonds Collectif. La FGM mettra aussi ses ressources et son équipe à contribution pour :

- Assurer la coordination des partenaires du fonds;
- Procéder à l'analyse des demandes et au suivi des projets sur la base des critères adoptés par le comité d'orientation du fonds;
- Assurer la reddition de compte financière et non financière des projets et du Fonds auprès des partenaires;
- Contribuer avec ses partenaires à l'identification des besoins dans la communauté et des axes stratégiques à prioriser.

En se joignant au Fonds Collectif pour le climat et la transition écologique, les fondations partenaires bénéficieront des avantages d'une action collective portée par un partenaire rigoureux : une réduction des coûts de transaction et des risques, et un impact accru.

La gouvernance du fonds

Les orientations stratégiques et critères de sélection du Fonds seront établis de concert par un comité de coordination dont la composition est à déterminer.

Objectif de financement

La Fondation du Grand Montréal investira 500 000 \$ dans la création du Fonds et souhaite amasser 1,5 M\$ additionnels pour un total de 2 M\$ pour 2021.